Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MÉTIERS DE LA MESURE

ÉPREUVE E6.2 : CONDUITE DE PROJET DE MESURE

SESSION 2026

Durée : 30 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MÉTIERS DE LA MESURE	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice est soumis aux consignes du centre d'examen.

Le dossier technique du projet et la fiche individuelle de suivi sont mis à la disposition de la commission conformément aux modalités de l'épreuve. Les supports de présentation sont soumis aux consignes du centre d'examen.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

DOSSIER SUJET

CONDUITE DE PROJET DE MESURE : PRÉSENTATION ET ENTRETIEN : STRUCTURE D'ACCUEIL DU PROJET DU CANDIDAT, INDIQUÉE DANS SON DOSSIER TECHNIQUE

L'épreuve E6.2 porte sur le projet de mesure effectivement conduit par le candidat. La commission s'appuie sur le dossier technique et la fiche individuelle de suivi du projet. Le candidat présente le contexte, les conditions de réalisation, sa contribution personnelle, les méthodes et équipements mobilisés, les traitements de données et les résultats obtenus.

Pour les candidats scolaires et les apprentis, le déroulement comprend une présentation collective de 15 minutes consacrée au contexte et aux conditions de réalisation du projet, puis une partie individuelle de 15 minutes : présentation des activités du candidat pendant 10 minutes au maximum, suivie d'un entretien. Pour les autres candidats, la présentation du contexte et des activités dure 20 minutes au maximum, suivie d'un entretien d'au moins 10 minutes.

Les compétences certificatives mobilisées sont C02, communiquer à l'écrit ; C05, travailler en équipe et s'impliquer dans un travail collaboratif ; C06, organiser et planifier une activité en tenant compte des contraintes ; C10, valider des méthodes, techniques ou équipements et proposer des évolutions ; C14, utiliser les outils numériques de post-traitement des données pour l'analyse. Le référentiel ne fixe ni projet commun, ni liste universelle de calculs ou de normes, ni pondération nationale par question. La répartition sur 20 ci-dessous constitue une grille de cotation pour ce support et ne remplace pas les modalités réglementaires d'évaluation.

PARTIE 1 : Présentation du projet et de son contexte (5 points)

Contexte, cahier des charges et communication

Présentez le projet réel décrit dans votre dossier technique. Appuyez-vous sur les documents du projet pour préciser le besoin, les objectifs de mesure, les contraintes et les critères retenus pour juger les résultats. Ne substituez pas un cas générique au projet effectivement conduit.

1.1 (2 points) Exposez le besoin à l'origine du projet, les grandeurs mesurées et les objectifs visés. Distinguez les exigences du cahier des charges des choix effectués par l'équipe.

1.2 (1,5 point) Présentez les contraintes ayant influencé le projet : délais, ressources, environnement de mesure, exigences de qualité ou règles applicables. Identifiez les documents consultés et expliquez comment vous avez vérifié la pertinence de leurs informations.

1.3 (1,5 point) Justifiez la structure et la clarté des éléments écrits de votre dossier technique en montrant comment ils permettent à un tiers de comprendre le projet et d'en suivre les étapes.

PARTIE 2 : Organisation du travail et contribution personnelle (5 points)

Planification, ressources et travail collaboratif

Décrivez l'organisation réellement mise en œuvre par l'équipe. Précisez votre rôle, les interfaces avec les autres membres et les adaptations apportées au déroulement du projet. Les réponses doivent être étayées par les éléments de suivi présents dans le dossier.

2.1 (2 points) Présentez les étapes du projet et leur enchaînement. Expliquez comment les tâches, les échéances et les ressources ont été planifiées et suivies.

2.2 (1,5 point) Délimitez votre contribution personnelle en la distinguant des réalisations collectives. Donnez un exemple précis de coopération, de partage d'informations ou de coordination dans l'équipe.

2.3 (1,5 point) Présentez un écart ou une difficulté rencontrée et expliquez les décisions prises pour maîtriser ses conséquences sur les délais, les coûts, la qualité ou la disponibilité des moyens.

PARTIE 3 : Méthodes de mesure, équipements et validation (5 points)

Choix techniques, validité des résultats et évolutions

Présentez les méthodes et équipements réellement utilisés pour le projet. Les modèles, calculs, références documentaires et critères de validation à commenter sont ceux qui figurent dans le dossier du candidat et qui correspondent à son sujet.

3.1 (1,5 point) Justifiez le choix de la méthode de mesure et des équipements au regard du cahier des charges. Indiquez les vérifications ou contrôles réalisés avant et pendant les mesures.

3.2 (2 points) Expliquez le traitement appliqué aux données, les calculs utiles à l'exploitation des résultats et la manière dont vous avez évalué leur validité. Présentez les hypothèses, les limites et les critères de décision effectivement utilisés.

3.3 (1,5 point) Proposez et justifiez une amélioration de la méthode, de l'équipement ou de l'organisation. Précisez les effets attendus et les vérifications qui permettraient de valider cette évolution.

PARTIE 4 : Entretien et prise de recul sur le projet (5 points)

Argumentation, analyse et maîtrise des outils numériques

La commission conduit un entretien à partir de la présentation, du dossier technique et de la fiche individuelle de suivi. Les questions sont adaptées au projet et à la contribution personnelle du candidat.

4.1 (1,5 point) Répondez aux demandes de clarification de la commission en reliant vos choix aux objectifs et aux contraintes du projet. Distinguez les faits observés, les hypothèses et les interprétations.

4.2 (1,5 point) Présentez les outils numériques de post-traitement utilisés. Expliquez les opérations réalisées, les contrôles effectués sur les données et les limites de l'analyse produite.

4.3 (2 points) Analysez les principaux résultats au regard du cahier des charges. Indiquez ce que le projet vous a appris et ce qui devrait être repris ou approfondi si le projet était poursuivi.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOSSIER TECHNIQUE DU PROJET : CONTEXTE ET CAHIER DES CHARGES

Document associé au projet effectivement conduit par le candidat. Il présente l'origine du besoin, le contexte, les objectifs de mesure, les grandeurs concernées, les contraintes, les critères d'acceptation définis pour le projet et les documents de référence utilisés. Les valeurs, unités et tolérances sont celles du cahier des charges propre au projet.

Éléments de contexte à repérer dans le dossier

Élément	Information à retrouver dans le dossier
Besoin et objectif	Objectif mesurable du projet
Grandeur(s) étudiée(s)	Grandeur, unité et domaine concernés
Exigences	Critères et tolérances définis par le cahier des charges
Contraintes	Délais, moyens, environnement et exigences applicables

Les informations sont propres au projet du candidat.

DT 2 : DOSSIER TECHNIQUE DU PROJET : ORGANISATION ET SUIVI

Document associé au projet effectivement conduit par le candidat. Il rassemble les éléments de planification, de répartition des tâches, de suivi des ressources et d'avancement, ainsi que les traces permettant d'identifier la contribution personnelle du candidat et le fonctionnement collaboratif de l'équipe.

Éléments de suivi à présenter

Élément de suivi	Trace ou preuve dans le dossier
Étapes et échéances	Planning ou chronologie du projet
Répartition des activités	Rôles et tâches des membres de l'équipe
Ressources	Moyens matériels, humains et documentaires mobilisés
Aléas et décisions	Écarts constatés et actions entreprises

La commission s'appuie sur les preuves figurant dans le dossier et sur les explications du candidat.

DT 3 : DOSSIER TECHNIQUE DU PROJET : MÉTHODES, DONNÉES ET RÉSULTATS

Document associé au projet effectivement conduit par le candidat. Il présente les méthodes de mesure, les équipements, les conditions d'acquisition, les traitements numériques, les résultats et les éléments de validation. Les références normatives et les modèles de calcul sont ceux justifiés par le sujet réel du

projet. Le référentiel de l'épreuve ne fixe pas de liste uniforme de formules ou de normes applicable à tous les projets.

Traçabilité de la démarche de mesure

Étape	Éléments à documenter
Méthode et équipements	Principe, identification des moyens et justification des choix
Acquisition	Conditions opératoires et données enregistrées
Post-traitement	Outils numériques, opérations et contrôles
Validation	Critères appliqués, limites et conclusion au regard du cahier des charges

Les valeurs et critères sont ceux du projet présenté.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.